

Dionne pour l'agriculture. Comme directeur de la société d'agriculture du comté de Kamouraska et de la société de colonisation établie dans ce même comté, il a été à même d'étudier les différents besoins de l'agriculture afin de la rendre prospère en en retirant le plus de revenus possibles.

L'honorable M. Dionne est avocat de profession et agriculteur par goût et par état. Il possède à Ste-Anne de la Pocatière des fermes superbes qu'il cultive lui-même avec tout le soin et l'habileté d'un agronome le plus accompli; très-souvent nous l'avons vu lui-même conduire ses champs, car il sait que cette opération n'est pas la moins importante sur une ferme, quoique ce soit celle à laquelle d'ordinaire on attache moins d'importance. Souvent, depuis que nous publions la *Gazette des Campagnes*, nous avons eu occasion de profiter de ses bons conseils en matière d'agriculture, qu'il se fait un plaisir de nous donner chaque fois que nous les réclamons.

Le nouveau ministre de l'agriculture et des travaux publics est fils de feu l'honorable M. Amable Dionne, ancien membre du Conseil Législatif, sous l'Union du Canada. L'honorable M. Étizée Dionne a fait ses études classiques au Collège de Ste-Anne. Les archives de cette institution nous apprennent que M. Dionne était un des élèves les plus distingués de son temps; il est le troisième élève du Collège de Ste-Anne, qui ait été appelé à remplir l'importante charge de ministre de l'agriculture.

Emparons nous du sol! — Dans la circulaire, au sujet de la colonisation, que Mgr l'Archevêque de Québec vient d'adresser au clergé de l'archidiocèse en date du 9 janvier 1882, nous voyons que dans le comté de Lotbinière, Sa Grandeur a bien voulu ériger en paroisse "Sainte Philomène de Fortierville," en arrière de St-Jean Deschaillons.

A cette occasion et pour manifester leur joie, les résidents de cette localité ont tenu à honneur de remercier sincèrement Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, qui, avec la tendresse et la bonté toute proverbiale d'un père pour ses enfants, a daigné écouter leur humble demande et faire droit à leur requête.

Ceux donc qui habitent au fond des forêts, loin du prêtre, loin de l'église, n'ont donc rien à craindre, du moment qu'ils s'adressent à notre vénérable Archevêque, qui sait, avec sa sollicitude toute paternelle pourvoir à tous et aux intérêts de tous.

En même temps, les signataires de la requête adressée à Sa Grandeur désirent offrir leurs plus sincères remerciements au Grand Vicairé Légaré et à son digne frère, le Révd curé de Ste-Croix, qui fut choisi comme délégué en cette circonstance, pour constater si la demande formulée dans la requête était justifiable. Aussi, au Révd M. Tessier, curé de Ste-Sophie de Lévrard, qui est toujours prêt à donner son bienveillant concours lorsqu'il s'agit de propager la grande et belle œuvre de la colonisation, non-seulement dans sa paroisse, mais encore partout où ses éminents services sont requis.

Le Révd M. Pérusse mérite aussi sa part d'éloges pour son dévouement en cette circonstance, car on peut dire de lui qu'il a été l'âme de la grande œuvre qui vient d'être accomplie.

Les signataires de la requête ne veulent pas, non plus, oublier le Révd M. Guy (maintenant de St-Ge-

vais) qui, quoique jeune encore, a fait preuve de beaucoup d'énergie et a déployé un zèle à toute épreuve, faisant bien comprendre à tous que du moment que ce jeune ministre du Seigneur sera appelé à la gouverner d'une paroisse nouvelle, rien ne l'arrêtera dans la voie du progrès. On voit, par les éminents services qu'il a rendus, que le Révd M. Guy est appelé à grossir la phalange déjà si nombreuse des apôtres de la colonisation en tête de laquelle figurent avec tant d'avantage les noms des Révds MM. Labelle, Proulx et Lacasse.

Les signataires, étant maintenant certains qu'ils auront avant longtemps un prêtre au milieu d'eux, pour les guider dans leurs travaux et les encourager, croient avec assurance que tous les obstacles sont surmontés, et qu'ils n'auront plus à enregistrer que les succès croissants de leur paroisse qui, pour être nouvelle, n'en sera pas moins désireuse de rivaliser avec ses voisines plus âgées qu'elle, lorsqu'il s'agira des grandes questions de religion, colonisation et avancement dans la voie du progrès.

Les MM. King, propriétaires de la seigneurie de St-Jean Deschaillons, ont beaucoup aidé aux signataires de la requête en consentant à concéder une partie de leur seigneurie, si Sa Grandeur voulait bien ériger en paroisse Fortierville.

Cet acte de leur part mérite les plus grands éloges et leur fait amplement honneur, car il est fort probable que sans cela, Sa Grandeur n'eût pas trouvé assez considérable pour une paroisse, la localité de Fortierville. Ces Messieurs ont aussi fait don du terrain où est érigée la chapelle et d'un autre grand terrain pour le prêtre, aussitôt qu'il y en aura un de résident.

M. Léopold Pérusse, de St-Jean Deschaillons, reconnu depuis longtemps comme excellent et habile contracteur, étant aussi actif qu'intelligent possède toutes les qualités requises pour veiller à la construction de la nouvelle église, d'autant plus qu'il est encore jeune et enfant de la paroisse, et nous croyons que le choix ne saurait mieux tomber que sur ce monsieur, pouvant offrir toutes les garanties possibles lorsqu'il s'agira de la construction de la susdite église. — *La Concorde*.

Collège de Sainte-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours du mois de février 1882.

COURS CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE. — *Version grecque*: Edouard Richard; — *Histoire littéraire*: Emile Poirier; — *Thème latin*: Edouard Richard; — *Toutes les matières réunies*: Augusto Taschereau (2 fois), Emile Poirier.

BELLES-LETTRES. — *Composition française*: Joseph-Télu-Bertrand; — *Version latine*: Narcisse Desgagnés; — *Thème latin*: Narcisse Desgagnés; — *Histoire moderne*: Joseph-Télu-Bertrand; — *Toutes les matières réunies*: S. Pelletier (2 fois).

VERSIFICATION. — *Composition française*: Edouard Bornier, Edouard Provencal; — *Thème latin*: Téléphore Roy; — *Version grecque*: Arsène Hudon; — *Toutes les matières réunies*: Téléphore Roy (2 fois), Arsène Hudon.

MÉTHODE. — *Thème latin*: Ludger Dumais; — *Version latine*: Pierre Vézina; — *Toutes les matières réunies*: Ludger Dumais (3 fois).